



Millésime 2025

La propriété

AOP Haut-Médoc

6ème millésime classé **Cru Bourgeois Exceptionnel**

Propriété certifiée **HVE** en Juillet 2018. Agriculture raisonnée.

Le vignoble

24 hectares d'AOP Haut-Médoc.

Nature du sol : principalement **argilo-calcaire**.

Age des vignes : la parcelle la plus ancienne date de 1959, la plus jeune de 2016.

Assemblage et récolte

67% merlot 23% cabernet sauvignon.

13,5% VOL

Vendanges 12/09 au 23/09

Commentaire de dégustation

Septième millésime classé Cru Bourgeois Exceptionnel, le Château du Taillan 2025 séduit par son profil à la fois classique et accessible. Il est remarquable par son aromatique et sa fraîcheur l'inscrivant pleinement dans l'air du temps. Parallèlement, il conserve une dimension plus classique, portée par une maturité aboutie, des tanins soyeux et une belle longueur en bouche. Un vin rond, profond, puissant offrant une large palette aromatique.

2025 en quelques points

- Un hiver et un printemps sec et doux, gage d'un très bon état sanitaire de la vigne, un été chaud et sec ponctué d'épisodes pluvieux et enfin des conditions idéales pour les vendanges.
- Travail de précision au chai : **encuvage parcellaire, extraction douce à basse température, assemblage précis, travail des vins de presse.**



NOTES

92/100 Peter Moser Falstaff

91/100 Décanter

90/100 Vinum